



Communiqué

3 AVRIL 2020

Madame, Monsieur

Vous êtes devenus actionnaires de MARE NOSTRUM, et je vous en remercie.

En montant à bord, lors de notre introduction en bourse, il était bien évidemment impossible de deviner qu'une crise sanitaire mondiale allait impacter les marchés financiers, et par conséquent le parcours de notre titre.

La propagation du COVID-19 est une épreuve sans précédent pour notre monde moderne, c'est pourquoi, malgré la mise en place de toutes les mesures sanitaires destinées à éviter la propagation du virus COVID-19, nous avons acté que toutes les conditions nécessaires pour préserver la santé de nos collaborateurs n'étaient plus réunies.

Aussi, j'ai décidé de mettre temporairement à l'arrêt nos agences, nos sites de formation ainsi que nos cabinets de recrutement, et d'avoir recours aux mesures de chômage partiel proposées par le Gouvernement pour une période reconductible. **Ce dispositif nous permet de sécuriser nos personnels permanents, mais également nos clients, nos intérimaires, nos candidats et la situation de notre Groupe, tout en nous donnant la possibilité de continuer à servir nos clients dont l'activité est autorisée (logistique, agroalimentaire, ...)** Nous restons en outre en contact permanent avec nos collaborateurs, clients et partenaires afin de les informer en temps réel de l'évolution de la situation et de la reprise de nos activités.

Bien que mobilisés pour assurer le meilleur service possible à nos clients, et compte tenu de la grande incertitude sur les évolutions de la pandémie et l'efficacité des mesures de confinement prises, nous sommes à ce jour dans l'impossibilité de déterminer l'impact global qu'aura cette crise sur l'ensemble de l'exercice.

Notre Groupe est solide et dispose des moyens financiers nécessaires pour traverser cette période unique dans notre histoire, pendant laquelle nous attacherons une attention particulière à la maîtrise

de nos coûts, de notre BFR et de nos investissements, en recourant raisonnablement aux dispositifs d'accompagnement des entreprises mis en œuvre par l'Etat.

Tous nos métiers, travail temporaire, recrutement, formation, portage salarial et mobilité professionnelle, sont appelés à rebondir dès la fin de cette crise. D'ailleurs, l'intérim, et particulièrement le BTP où nous réalisons 70 % de notre activité, sera en première ligne. Les besoins sont immenses, plus de 80% des chantiers en France sont à l'arrêt et la reprise devrait être très forte.

Nous sommes prêts. Nous disposons d'une force indéniable portée par notre modèle d'entreprises régionales en proximité avec les donneurs d'ordres, une offre de services Ressources Humaines adaptée aux besoins de nos clients et 12 000 intérimaires fidèles.

Aujourd'hui, toutes nos équipes sont prêtes à appareiller pour saisir une opportunité historique.

Par ailleurs, dans le contexte actuel de crise sanitaire, les modalités de participation physique à la prochaine Assemblée Générale de Mare Nostrum pourraient évoluer en fonction des impératifs sanitaires et/ou légaux. Dans ce cadre, votre attention en tant qu'actionnaires est attirée sur le fait qu'il est possible de voter à l'Assemblée Générale et d'adresser des questions écrites au Conseil soit par voie postale soit par voie électronique, dans les conditions prévues par la réglementation.

Je suis convaincu que notre Groupe sortira plus fort, et qu'avec le chemin de la croissance, dans la confiance, nous retrouverons un parcours boursier à l'image de notre dynamique, de notre ambition.

Je vous remercie de votre confiance.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Nicolas Cuynat

